

Universités: les anti-blocage essayent de se faire entendre

Paris, 21 avr. 2018 (AFP) -

Recours en justice, créations de groupes Facebook, pétitions: les étudiants opposés aux blocages des universités essayent de mobiliser et de se faire entendre ailleurs que dans des amphis peu acquis à leur cause.

"Il y a une majorité silencieuse qui a du mal à s'exprimer", regrette Léo Lesne, référent du mouvement des Jeunes avec Macron en Haute-Garonne.

Lors des assemblées générales organisées depuis plusieurs semaines par des étudiants mobilisés contre la réforme de l'accès à l'université qu'ils assimilent à de la "sélection déguisée", les anti-blocage "sont souvent hués, le climat est tendu", affirme-t-il.

Les opposants aux blocus, qui ne sont pas tous favorables à cette réforme, trouvent donc d'autres moyens de se faire entendre alors que la contestation s'installe un peu partout. Quatre universités sont totalement bloquées et une dizaine de sites perturbés.

Le syndicat de droite UNI avait ainsi déposé plusieurs recours en justice pour obtenir le déblocage du site parisien de Tolbiac. La requête a été rejetée mais le site a finalement été évacué vendredi par les forces de l'ordre après trois semaines d'occupation.

D'autres procédures similaires pourraient voir le jour. A Nancy, trois étudiants ont saisi lundi en référé le tribunal administratif pour obtenir la levée du blocage du campus de Lettres et sciences humaines.

Des groupes Facebook ont également été créés pour débattre ou échanger des informations. Etudiant en double licence à la Sorbonne, Antoine Paulet a ainsi cofondé le groupe "Je veux étudier" qui entend réunir "tous ceux qui souhaitent la fin du blocus de Clignancourt à Paris-4".

"Au début, on participait aux assemblées générales, mais on s'est vite rendu compte qu'elles étaient organisées par et pour les partisans des blocages", indique-t-il.

"Ce que l'on conteste ce sont les moyens utilisés, le fait de bloquer une fac en réunissant si peu d'étudiants. Une minorité s'approprie des locaux qui appartiennent à tous", déplore-t-il.

Via son groupe, des actions s'organisent. Antoine Paulet affirme par exemple qu'il a pu, avec d'autres étudiants, contrer une tentative de blocage d'un autre site de Paris-4.

- Votes électroniques -

Les anti-blocage s'expriment aussi sur Twitter ou via des pétitions lancées par des étudiants, qui ont réclamé ainsi la fin des occupations des facs de Tours, Nantes ou encore Nanterre.

"Nos moyens d'action sont relativement limités", admet Lina Pizzi, en 1ère année à Science Po Paris, qui a été

partiellement bloqué pendant la semaine.

Représentante des étudiants au syndicat Nova (transpartisan, interne à Sciences-Po), elle a passé la journée de mercredi devant le bâtiment "pour montrer que tous les étudiants ne sont pas forcément d'accord avec le blocage". Elle avait aussi incité le maximum d'étudiants à participer à l'assemblée générale organisée jeudi soir, qui a décidé de la poursuite du blocage. "Nous n'avons même pas pu rentrer dans l'amphi", affirme-t-elle.

Une consultation en ligne, lancée par l'établissement pour recueillir l'avis de l'ensemble des étudiants, a obtenu les réponses de près de la moitié d'entre eux (6.400 sur 13.000), qui se sont prononcés à 67% contre cette action. Le blocage de l'école, temple de l'élite républicaine, a finalement été levé vendredi.

A Strasbourg, les étudiants ont également voté mercredi pour la reprise des cours lors d'une consultation électronique.

Se fondant sur ces exemples, le mouvement des Jeunes avec Macron encourage et soutient "la tenue de votes électroniques afin de laisser à chaque étudiant la possibilité de s'exprimer librement sur la situation de leurs établissements".

Charlotte Petit, étudiante en licence à Tolbiac, et secrétaire générale de la Fédération des associations de Paris-1, se dit opposée à la loi mais aussi aux blocages. Elle a cessé d'aller aux AG, où elle dit avoir été "insultée" et se mobilise maintenant pour informer les étudiants sur les cours de remplacement ou les partiels. "Ces blocages nuisent à de nombreux étudiants et dévalorisent nos diplômés", regrette-t-elle.

ito/jt/blb/cb

Afp le 21 avr. 18 à 08 01.